

Adriers  
 Antigny  
 Asnières-sur-Blour  
 Aailles-Limouzine  
 Béthines  
 Bouresse  
 Bourg-Archambault  
 Brigueil-le-Chantre  
 Civaux  
 Coulonges  
 Fleix  
 Gouëx  
 Haims  
 Jouhet  
 Journet  
 La Bussière  
 La Chapelle Viviers  
 La Trimouille  
 Lathus-Saint-Rémy  
 Lauthiers  
 Le Vigeant  
 Leignes-sur-Fontaine  
 Lhommaizé  
 Liglet  
 L'Isle-Jourdain  
 Luchapt  
 Lussac-les-Châteaux  
 Mauprévoir  
 Mazerolles  
 Millac  
 Montmorillon  
 Moulismes  
 Moussac-sur-Vienne  
 Mouterre-sur-Blourde  
 Nalliers  
 Nérignac  
 Paizay-le-Sec  
 Persac  
 Pindray  
 Plaisance  
 Pressac  
 Queaux  
 Saint-Germain  
 Saint-Laurent-de-Jourdes  
 Saint-Léomer  
 Saint-Martin-l'Ars  
 Saint-Savin  
 Saulgé  
 Sillars  
 Saint-Pierre-de-Maillé  
 Thollet  
 Usson-du-Poitou  
 Valdivienne  
 Verrières  
 Villemort



**DOSSIER :**  
**REMOBILISER LES LOGEMENTS VACANTS**



L'ensemble des communes et la Communauté de communes donnent une impulsion forte pour l'attractivité de notre territoire.

Ces derniers mois en sont la preuve :

- Les investisseurs économiques s'engagent sur notre territoire pour des achats de terrains et des installations d'entreprises sur Lathus-Saint-Rémy, Montmorillon, Verrières... Nous devons continuer à les accompagner.

- La saison touristique 2022 aura été marquée par une dynamique de fréquentation.

- La diversité des activités proposées a été une preuve du dynamisme de notre territoire.

L'été avait débuté avec l'action « Sportez-vous bien ». De nombreux événements sportifs se sont succédés difficile de tous les citer.

- Les manifestations culturelles : concerts, expositions, festivals, organisées par les communes et soutenus par la CCVG ont marqué la saison estivale.

Le renouvellement du label Pays d'art et d'histoire montre notre engagement pour rendre accessible la richesse du patrimoine de notre territoire.

Cependant, il ne faut pas occulter les difficultés qui sont devant nous notamment les difficultés liées à l'approvisionnement et au coût de l'énergie. Nous devons continuer à être moteur des économies d'énergie dans le cadre d'une transition énergétique. Le maintien des services à la population, équipement sportif, petite enfance, Maisons de santé restent essentiels pour la cohésion sociale.

Mais restons positifs les communes et la CCVG ont montré leur capacité à s'adapter.

**Michel JARRASSIER**  
Président de Vienne & Gartempe

V  
I  
E  
N  
N  
E  
&  
G  
A  
R  
T  
E  
M  
P  
E

## REMOBILISER LES LOGEMENTS VACANTS :

**L**es logements vacants sont nombreux sur notre territoire, notamment dans les centres villes et centres bourgs : plus de 4 000 logements qui représentent 16 % de l'ensemble des logements (données fichiers fonciers 2020).

Enjeu fort de son projet de territoire, la CCVG souhaite redynamiser ses bourgs, maintenir et développer les activités, et accueillir de nouveaux ménages. La remobilisation des logements vacants peut y contribuer ! Et doit permettre de limiter le plus possible les extensions urbaines et la consommation du foncier dans la mise en œuvre du futur PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal).

Le travail d'étude et de repérage réalisé l'année dernière avec les communes a porté sur les logements vacants depuis plus de 3 ans, qui sont les cibles d'intervention prioritaire pour la CCVG.

Parmi les logements identifiés et vérifiés par les communes, certains n'étaient pas, ou plus, vacants. La CCVG a donc commencé un travail collaboratif avec les services des impôts pour une mise à jour des données fiscales et notamment la réintégration de résidences secondaires dans les bases d'imposition de la THS.



Grâce à la méthodologie proposée par le bureau d'étude, Urbanis, qui a accompagné la CCVG, les communes ont pu évaluer le potentiel de « réinvestissement » des logements. C'est ainsi que près de 500 logements ont été identifiés comme ayant un « très bon », « bon » ou « moyen » potentiel, à savoir de la maison avec jardin ou cour, proche centre-ville sans beaucoup de travaux, jusqu'à l'appartement ou maison de ville sans espaces extérieurs avec travaux...

A l'aide de l'application numérique « Zéro Logement Vacant » proposée par le Ministère du Logement, la CCVG lance des campagnes de communication vers ces propriétaires afin de les informer et de les sensibiliser aux aides financières et avantages fiscaux existants sur le territoire. L'objectif est d'entrer en contact avec ces propriétaires, d'identifier leurs attentes, les points de blocage dans leur démarche de « réinvestissement » de leur bien, puis de les accompagner.

La CCVG a également mis en place des aides financières nouvelles, adossées au dispositif de PIG Habitat afin d'inciter les propriétaires de logement vacant à réaliser des travaux, ou vendre leur logement : le PASS ACCESSION et le PASS INVESTISSEMENT (lire ci-contre).

De nombreuses communes agissent au quotidien pour endiguer les logements vacants chez elles : repérage et mise à jour des listes, contact et sensibilisation des propriétaires, héritiers, aide aux démarches dans les successions, accueil et renseignement de nouveaux ménages accédants... Quelques communes avaient déjà instauré la taxe d'habitation sur les logements vacants. Depuis ce travail, d'autres se sont engagées à l'appliquer afin de sensibiliser et inciter les propriétaires concernés à engager des travaux et remettre leur bien sur le marché ou mettre leur logement en vente. Des communes réfléchissent à mettre en place l'exonération de la TFPB afin d'encourager la rénovation énergétique des logements...

Parmi les logements vacants identifiés, certains sont fortement dégradés voire en état de ruine... pouvant nécessiter de la part des communes la réalisation d'opérations d'aménagement incluant la démolition de ce bâti. Ce sont des procédures longues, nécessitant un accompagnement technique et financier. La mise en place d'une future OPAH-RU en 2024 (opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain) devra permettre d'intervenir là où l'enjeu de revitalisation est important.



# UN ENJEU FORT POUR RENDRE LES BOURGS ATTRACTIFS !

## Encourager la rénovation énergétique des logements

En cohérence avec les objectifs de son PCAET (Plan climat air énergie territorial) et afin de maîtriser la consommation d'énergie, la CCVG encourage les travaux d'économies d'énergie et de charges dans les logements. Dans le contexte actuel de l'augmentation des coûts énergétiques, la prise en compte des préoccupations environnementales dans la rénovation des logements représente un fort enjeu pour le territoire.

En partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Etat et l'ANAH, elle porte la plateforme FRANCE RENOV' ayant pour objectif d'inciter à la rénovation énergétique globale performante et bas carbone de l'habitat. Ce service public, à la disposition de tous, fait office de « premier guichet » sur le territoire et renseigne sur les économies d'énergie et sur les aides financières mobilisables pour obtenir un logement plus confortable et plus économe.

Les conseillers France Rénov' de SOLIHA Vienne répondent aux interrogations de chacun et accueillent lors de permanences à Montmorillon ou à Lussac-Les-Châteaux sur rendez-vous. Ce service public permet de bénéficier de conseils neutres, gratuits et indépendants de tout fournisseur d'énergie et de matériaux.

Si le projet de travaux est éligible aux dispositifs OPAH Centres bourgs et PIG Habitat, dispositifs d'aides en vigueur sur le territoire jusque fin 2023, les conseillers France Rénov' orientent vers les opérateurs dédiés.

**Contact : 05 49 61 61 91**

**Francerenov.vienne@solihha.fr**

**Plus d'informations sur : <https://france-renov.gouv.fr/>**

**Des actions de sensibilisation et d'animation auprès des ménages et des professionnels sont également mises en place. A ce titre une réunion publique d'information sur les enjeux de la rénovation thermique et sur les aides financières est prévue le :**

**Lundi 14 novembre 2022, à 18h30 à la salle Michel Maupin à Lussac-Les-Châteaux.**

**Cette rencontre est gratuite et ouverte à tous.**



## NOUVEAUTÉ 2022 : DES AIDES POUR ACQUÉRIR UN NOUVEAU LOGEMENT ET REMOBILISER CEUX VACANTS

La CCVG apporte une aide de 3 000 € aux nouveaux accédants (conditions disponibles sur [www.vienneetgartempe.fr](http://www.vienneetgartempe.fr)) abondée d'une aide minimale de 500 € par la commune\* où se situe le logement réinvesti.

De même, la CCVG apporte un coup de pouce de 2 000 € aux propriétaires bailleurs/investisseurs pour la rénovation d'un logement vacant dans le cadre d'une opération locative à loyer maîtrisé avec l'ANAH.

Pour tout renseignement : SOLIHA Vienne, tél. : 07 68 96 17 87, [contact.vienne@solihha.fr](mailto:contact.vienne@solihha.fr)

\*selon les communes participantes

# QUALITÉ DE VIE

## « PÔLE PARENTALITÉ » À CIVAUX : C'EST OUVERT !

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, cet établissement dédié à la petite enfance et la jeunesse est ouvert. Gérés par la MJC 21, on y retrouve la Crèche « Tournicoti », le Relais Petite Enfance, et le Lieu d'Accueil Enfants Parents, services financés par la CCVG et ses partenaires.

Après quelques ajustements liés au démarrage des activités, les équipes accueillent parents, enfants et professionnels dans des locaux parfaitement adaptés et aux normes d'accueil en vigueur. Actuellement complet, l'établissement va progressivement accueillir de nouvelles familles pour passer de 10 à 15 enfants.

**Adresse :**  
Pôle parentalité  
17 chemin du Peu  
86320 CIVAUX



## 6 800 € POUR LES BONS-VACANCES

La CCVG propose une aide de 50 €, accordée aux 6/17 ans pour un séjour au CPA Lathus. Cette offre est valable pour une seule semaine par enfant, pendant les camps d'été en juillet et août 2022.

Un partenariat avec le CPA Lathus favorise l'accès des enfants du territoire aux camps d'été.

41 communes ont abondé le dispositif :

- 40 communes ont conventionné avec la CCVG (de 20 € à 100 €). Celle-ci a alors délivré un bon unique : aide CCVG de 50 € + part communale.

- Une commune a géré en direct sa participation. L'intercommunalité a délivré un bon de 50 €.

Le service enfance/jeunesse a émis 136 bons à destination des familles, contre 114 en 2021.

Seuls 123 bons ont été utilisés et facturés, contre 102 en 2021.

Les enfants de 36 communes ont bénéficié de ces bons.



## TRANSPORT À LA DEMANDE

Par délibération en date du 12 mai 2022, La CCVG a accepté de la Région Nouvelle-Aquitaine la délégation de compétence en matière d'organisation du Transport à la Demande (TAD). Ainsi, la CCVG assure la maîtrise d'ouvrage du TAD sur le bassin de La Trimouille depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Ce dispositif est ouvert à tous les habitants de La Trimouille, Liglet, Saint-Léomer, Brigueil-le-Chantre, Journet, Coulonges, Haims et Thollet pour desservir les communes de Montmorillon et La Trimouille chaque mercredi matin et après-midi et la foire des Hérolles tous les 29 du mois.

**Pour réserver votre trajet, composez le 0 970 870 870 (appel non surtaxé).**

Actuellement, nous travaillons avec la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté de communes du Civraisien en Poitou au travers du Contrat Opérationnel de Mobilité pour développer ce service de Transport à la Demande sur l'ensemble de notre territoire.





## LA MAISON DE SANTÉ INAUGURÉE

**C**onsciente des problématiques de désertification médicale, la Communauté de communes Vienne & Gartempe, en concertation avec les communes, met en œuvre tous les moyens à sa disposition pour maintenir et développer l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire.

Avec le renouvellement en cours du Contrat Local de Santé, signé pour la 1<sup>re</sup> fois en 2013 avec l'ARS, la maîtrise d'ouvrage de maisons de santé pluridisciplinaire et l'ouverture de la prime à l'installation à une grande majorité de professions de santé, la Communauté de communes tend à renforcer son attractivité.

### Une organisation pluridisciplinaire

Bien plus qu'un bâtiment, une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) est avant tout l'expression d'une volonté commune des équipes médicales et paramédicales de travailler ensemble pour améliorer la prise en charge des patients.

Il est donc important de saluer l'implication des professionnels de santé de Verrières, sans qui le projet n'aurait pu voir le jour. Accompagnés par la chargée de mission Santé de la CCVG et soutenus par la commune, ils ont travaillé durant plusieurs mois à l'écriture d'un projet de santé, permettant ainsi l'obtention du label « MSP » en décembre 2019 accordé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) ; prérequis indispensable pour l'obtention de subventions d'investissement.

### Les projets bâtimentaires de maisons de santé pluridisciplinaire portées par la CCVG

Depuis 2016, la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Verrières est ainsi le 4<sup>e</sup> projet du genre portée par la CCVG.

Le coût de l'opération s'élève à un peu plus de 510 000 euros. Ce projet d'envergure a reçu le soutien financier de l'Etat, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Europe. D'une surface totale de 217 m<sup>2</sup> après extension et restructuration, les travaux ont permis de regrouper le cabinet infirmiers et les 3 médecins généralistes dans un même lieu et d'offrir un espace de concertation pour animer le projet de santé. Enfin, à proximité immédiate de l'EHPAD, de la pharmacie, du cabinet dentaire, du masseur-kinésithérapeute, de la pédicure-podologue et de l'ostéopathe, la MSP se situe dans un environnement cohérent et facile d'accès pour les habitants.



## «GRANDS CIELS»

**E**n 2021 le réseau de sentiers de randonnée du territoire s'est étendu avec le balisage des « Grands Cielles » sur les communes de Fleix, Paizay-le-Sec, Lauthiers et Antigny.

Composé de 10 boucles de 6 km à 13 km, il parcourt un vaste territoire entre la vallée de la Gartempe et de la Vienne. Il relie le sentier voisin de « La Vigne aux Moines » à la commune de Chauvigny.

Les différentes boucles permettent de relier les bois qui parsèment le paysage. Riche en grande faune, vous apercevrez sûrement une biche ou un chevreuil à l'orée de ces bois ou de la forêt domaniale de Mareuil. Il emprunte l'ancienne voie romaine et l'ancienne voie ferrée reliant Saint-Savin à Chauvigny. Cette dernière est en cours de sécurisation par le département car elle sera également empruntée par la Véloroute 94, itinéraire qui part d'Argenton-sur-Creuse pour relier l'océan.

Ce sentier balisé par les équipes « Emploi Vert » a permis aux salariés de développer leurs compétences en travaux manuels. Il s'agit de transfert de compétences entre le chef d'équipe et les agents sur l'apprentissage de l'utilisation de la bétonnière et la fabrication de ciment, l'utilisation du niveau mais surtout la lecture de carte.

La réalisation de ce projet s'intègre dans la politique générale de connexion entre les communes du territoire autour de leurs richesses patrimoniales. Il permet également de renforcer le développement de l'accès au sport gratuit pour tous.



Le topoguide réalisé par l'office de tourisme Sud Vienne Poitou permet de partir avec une carte en main. Depuis un an, le site internet [rando.sudviennepoitou.com](http://rando.sudviennepoitou.com) valorise les meilleures boucles du territoire. Sur le sentier des «Grands Cielles», ce sont 4 boucles qui sont ainsi mises en avant auprès des utilisateurs de solution numérique.

# UNE SAISON ESTIVALE RICHE ET FESTIVE

## UN ÉTÉ SPORTIF EN VIENNE & GARTEMPE

L'été 2022 a été l'occasion pour le service sports-loisirs de mettre en place l'opération «Sportez-vous bien» sur l'ensemble du territoire Vienne & Gartempe et de retrouver une fréquentation normale des piscines communautaires estivales, après deux années marquées par le COVID-19.

L'opération «Sportez-vous bien» a été marquée par une très forte participation avec 644 personnes, qui ont pris part aux nombreuses activités sportives proposées, sur 14 communes de notre bassin de vie. Les associations locales ont joué un rôle prépondérant en proposant des temps sur chaque soirée/matinée avec de nombreux bénévoles et salariés mobilisés. La collectivité remercie une nouvelle fois l'ensemble des personnes qui ont œuvré pour le bon déroulement de cet événement dont nos 6 sportifs de haut niveau pour leur soutien : Gregg, Gaëtan, Charlotte, Balthazar, Lucas et Audéric.

L'été 2023 s'annonce encore passionnant avec 20 communes qui accueilleront l'opération du 10 juillet au 4 août avec de nombreuses nouveautés prévues.

Les piscines communautaires ont quant à elles, eu des fréquentations très positives avec une météo qui a permis à tous de pouvoir venir profiter de l'eau à Montmorillon, Saint-Savin et Gouëx. Au total, 18 000 entrées ont été réalisées sur l'ensemble des structures du 9 juillet au 31 août. La prochaine saison estivale sera marquée par la réouverture de la piscine à L'Isle-Jourdain qui vous sera présentée prochainement.



## UN ÉTÉ 2022 INTENSE ET UN PUBLIC AU RENDEZ-VOUS !

L'été 2022 a été riche en manifestations culturelles en Vienne & Gartempe : spectacles, concerts, expositions, représentations et festivals ont ponctué la période estivale pour le plus grand plaisir des habitants et des touristes.

Ce ne sont pas moins de 15 festivals de musique qui ont été organisés en juillet et août sur le territoire et subventionnés par la CCVG à hauteur de 44 300 €.

Découverte de nouveaux talents, plaisir de voir des artistes confirmés et reconnus, ces concerts ont rassemblé plus de 28 000 spectateurs, venus parfois de loin.

Grâce à la diversité de la programmation couvrant toutes sortes d'esthétiques musicales, chacun a pu se retrouver dans les propositions et ce dès le plus jeune âge.

Un grand bravo aux organisateurs qui contribuent à la richesse et à la diversité culturelle de notre territoire !

Côté patrimoine, l'été 2022 a connu de belles fréquentations sur les diverses animations menées dans le cadre du Pays d'art et d'histoire ! Au total, 1 663 participants sur les animations du 1<sup>er</sup> juillet au 18 septembre, pour 39 actions, soit une moyenne de 43 personnes par animation.

À noter également des partenariats enrichissants avec les associations pour les Festivals de musique (Musique et patrimoine, Au fil des notes, Les Lumières) et la croisière de Gartempe 206 notamment. La Fête des paysages a bénéficié d'une belle progression cette année. Et pour clore la saison, les Journées européennes du patrimoine ont été un succès avec les visites de l'ancien hôpital de Montmorillon, l'occasion d'évoquer aussi les projets culturels qui vont s'y développer avec le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine et le conservatoire.





## UNE REPRISE SENSIBLE DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

**H**ébergés, prestataires d'activités, lieux de visite, commerçants... tout le monde attendait avec impatience cette saison 2022 synonyme de reprise et de retour à la normale. Une saison encourageante mais encore en deçà de l'activité de 2019 !

Dans la continuité de 2021, la saison 2022 aura été marquée par une dynamique positive de fréquentation touristique en Vienne & Gartempe.

Malgré l'inflation et les fortes chaleurs, les touristes ont répondu présents. La fréquentation des points d'accueil Sud Vienne Poitou (Montmorillon, Saint-Savin, Lussac-les-Châteaux, L'Isle-Jourdain) a progressé de 9 % par rapport à 2021 et celle de l'infotruck (point d'accueil mobile), de près de 143 % !

Les excursionnistes et clientèles de proximité ont visité et découvert la destination, à la recherche d'authenticité et d'espaces, les principales demandes concernant les sites culturels et patrimoniaux (25 %), les animations et manifestations (17 %) ainsi que les activités de pleine nature (14 %).

Cette saison 2022 aura également été marquée par le retour des visiteurs étrangers (+ 47 % par rapport à 2021), principalement en provenance de Grande-Bretagne (49 %), des Pays-Bas (15 %) et de Belgique (14 %). La présence des clientèles étrangères reste néanmoins bien inférieure à celle enregistrée en 2019 (-53 %).

Côté « hébergements », l'année 2022 s'annonce exceptionnelle pour certains acteurs du territoire. Le nombre de nuitées enregistrées a progressé, à date, de +11,55 % par rapport à 2021 et + 9,74 % par rapport à 2019, année de référence. Les nombreuses animations et manifestations organisées sur l'ensemble des 55 communes de la Communauté de communes Vienne & Gartempe ont également contribué à l'attractivité et à l'animation touristique de la destination, répondant ainsi au besoin de rencontres, d'échanges et de convivialité des touristes.

Concerts, marchés de producteurs, balades patrimoine et nature du Pays d'art et d'histoire, animations organisées par l'office de tourisme Sud Vienne Poitou (dégustations de produits locaux, balades en trottinette électrique tout chemin, pêche...) ont ainsi rencontré un vif succès.

Une saison estivale 2022 très encourageante également marquée par le développement de la clientèle cyclotouriste, en itinérance le long de la vallée de la Vienne (parcours de l'Euro Véloroute 3 ou Scandibérique) et de manière générale sur l'ensemble de Vienne & Gartempe, en attendant l'ouverture prochaine, en 2023, de la Véloroute 94 sur les communes de Fleix, Paizay-le-Sec, Antigny, Saint-Savin, Nalliers et Saint-Germain.



## « GARE À LA TREMPETTE ! »

**I**l ne s'agit pas d'un lieu de baignade mais du nom pour le moins original d'un nouveau parcours Terra Aventura ouvert sur les communes de Saint-Pierre-de-Maillé et La Bussière.

**Vous ne connaissez pas encore Terra Aventura ?!**

C'est pourtant la plus grande chasse aux trésors de France !

En pleine nature, les joueurs sont guidés par « les Poi'z », ces personnages amoureux de patrimoine, de paysages et qui aiment particulièrement raconter des histoires avec toujours une pointe d'humour.

En utilisant l'application gratuite, vous vous promenez dans des villages ou encore en forêt, pour emprunter des passages « secrets » souvent méconnus, même parfois par les habitants qui redécouvrent leur territoire.

Activité qui compte plus de 2 millions de joueurs, ce phénomène s'adresse aux familles, groupes d'amis, vacanciers... donc pourquoi pas vous ?

**« Gare à la trempette » est le 9<sup>e</sup> parcours créé en Vienne & Gartempe.** À l'inverse des autres, celui-ci se réalise en vélo. Depuis juillet, les joueurs parcourent 15 km, longent La Gartempe pour apercevoir plusieurs châteaux, découvrent le charme des deux villages et surtout trouvent l'emplacement d'une statue de buste romain qui est l'objet de la quête.



Sur la période juillet/août, près de 14 000 Terr'aventuriers ont apprécié visiter notre territoire avec cette approche ludique.

Besoin d'un conseil ou d'un renseignement sur Terra Aventura, rendez-vous dans les points d'accueil Sud Vienne Poitou pour récupérer les cartes et vous lancer dans cette grande aventure !

# ACTUALITÉS

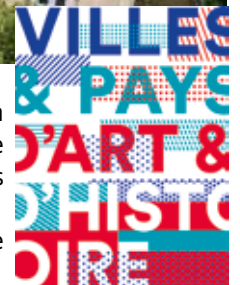
## RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Après le bilan décennal 2009-2019 qui avait été validé par la DRAC en 2020, les élus de la Commission « Tourisme – Culture – Patrimoine » ont travaillé au dossier de renouvellement et d'extension du label Pays d'art et d'histoire. Pour rappel, la convention était signée avec le Ministère de la Culture à l'échelle de l'ancien Pays Montmorillonnais composé de 47 communes. Il convenait donc de l'étendre au territoire des 55 communes de la CCVG et de présenter les grands axes de travail des dix prochaines années. Déposé en décembre 2021, le dossier a été défendu par Antoine Selosse, Vice-Président en charge du patrimoine, et Béatrice Guyonnet, animatrice de l'architecture et du patrimoine, lors de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture de Nouvelle-Aquitaine du 19 mai dernier. Celle-ci a émis un avis favorable pour le renouvellement-extension de la convention en soulignant la qualité du dossier et de la présentation. Cet avis a été confirmé par la Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine le 5 juillet.



Le projet décennal se décline en actions de conservation, de sensibilisation, de valorisation et de médiation du patrimoine, de l'architecture et des paysages auprès de tous les publics. Un des grands axes de cette convention sera la mise en place du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine qui prendra corps dans l'ancien hôpital de Montmorillon, place Régine Deforges.

La dernière étape, en cours, est maintenant la rédaction et la signature de la convention qui devrait se concrétiser pour la fin de l'année avec la Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine.



## EN DIRECT DES TERRITOIRES

### À LIGLET, ON NE S'ENNUIE JAMAIS

Perché sur sa colline avec la Benaize à ses pieds, le bourg est situé aux confins de notre région en limite du Berry et du Limousin. La municipalité et les associations mettent tout en œuvre pour satisfaire les habitants et leur proposer des activités tout au long de l'année.

Le lundi : c'est le temps des « artistes » à l'initiative de l'association Group'Art.

Le mardi : c'est soirée sport avec une heure de gymnastique pour tous.

Le mercredi, un peu de culture : la bibliothèque municipale met à disposition ses livres mais aussi du café et des gâteaux.

Le jeudi, un peu d'effort : marche nordique pour découvrir les sentiers de Liglet et d'ailleurs.

Moments de rencontre pour tous les habitants : début mars le repas « Sauce aux patates » cuisiné comme nos grands-mères, à Pâques l'exposition de printemps « Eastern Bonnet » avec défilé et concours du plus beau chapeau (nos amis anglais nous ont amené cette tradition), voyage en autocar en mai, concours de pêche en juin, concours de boules pendant l'été et pour finir le repas dansant d'octobre. Le « cœur de nos racines » implanté au centre du village propose des soirées poétiques et littéraires.

Autre temps fort de l'été, deux marchés gourmands de producteurs locaux animent la place du village. La science est de la partie avec une nuit des étoiles filantes vers le 10 août où tout un chacun peut admirer Jupiter et Saturne dans un télescope.

Point d'orgue du mois d'août : le Festiv'art attire de nombreux visiteurs autour d'artisans d'art montrant leur savoir-faire.

En août et septembre, la municipalité installe une exposition permanente pour faire connaître le patrimoine de la commune (en 2022 le thème était « histoire d'eau ») ponctuée de temps forts dont la journée du patrimoine.

Quand le froid arrive, rien de tel qu'un vin chaud servi dans la rue pour le calendrier de l'avent. Et pour préparer les fêtes, un marché de Noël et un spectacle pour les enfants et ceux qui le sont restés.

Venez à Liglet, on vous attend...





### 6,3 MILLIONS D'EUROS POUR LE PROGRAMME EXCEPTIONNEL DE VOIRIE

Grâce à une enveloppe budgétaire de 6,3 millions d'euros, ce ne sont pas moins de 130 km de routes qui auront ainsi pu être refaites à neuf sur notre territoire au cours de cette année 2022.

Le programme exceptionnel de voirie de la Communauté de communes Vienne & Gartempe doit s'achever au cours du mois d'octobre 2022.

Les travaux hydrauliques préparatoires (curage des fossés et dérasement des accotements) aux interventions sur les chaussées ont été exécutés entre novembre 2021 et mars 2022 par la branche travaux du SIMER pour un montant de 334 320 € TTC.

Les travaux de chaussée ont été réalisés entre avril et octobre 2022 par 5 entreprises retenues dans le cadre de notre consultation. Nous avons commandé auprès de ces dernières 5 096 938 € TTC de prestations.

Les techniques de revêtements employées dans la majorité des chantiers sont des procédés avec des matériaux à froid ; et certaines formulations étaient constituées de 50 % de matériaux recyclés permettant de réduire l'impact environnemental des travaux.

Le contexte économique de cette année 2022 a malheureusement eu un impact financier important sur le coût des travaux. En effet, le cours des matières premières ayant fortement augmenté, la collectivité a mis en œuvre des indemnités pour les entreprises titulaires afin de couvrir en bonne partie ces aléas économiques qui se sont imposés à tous.

Une fois ces indemnités arrêtées, nous pourrions éventuellement débloquer quelques chantiers supplémentaires au cours des prochains mois.



Pour la réalisation de travaux (tranchée pour le raccordement à différents réseaux, réfection de chaussée, bordure, caniveau...), une autorisation de travaux, arrêté de circulation et permission de voirie, sur le domaine public routier de la CCVG est nécessaire.

Ces formulaires doivent être déposés ou envoyés à la mairie du lieu des travaux (qui transmettra le dossier au service voirie de la CCVG), ou à la Communauté de Communes Vienne & Gartempe – service voirie – 6 rue Daniel Cormier 86500 MONTMORILLON (formulaire disponible sur [www.vienneetgartempe.fr](http://www.vienneetgartempe.fr), rubrique voirie).

### CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Un an après le début de leurs embauches, comprenant 5 mois en formation, les conseillers numériques de la Communauté de communes Vienne & Gartempe constatent un bilan positif de leurs activités, et préparent l'ouverture sur des interventions complémentaires.

Après avoir parcouru les presque 2 000 kilomètres carrés du territoire de la collectivité de façon intensive avec chacune des 55 communes, l'ouverture des activités des conseillers numériques vers les autres structures réalisant de l'accompagnement est en cours. Actuellement, l'équipe composée de Léo, Elsa, Charles et Pierre-Olivier, officie sur le territoire sous format d'ateliers majoritairement positionnés au sein des salles communales ou mairies. Des interventions sont également réalisées dans des EPHAD, au Centre Communal d'Action Sociale et avec les clubs informatiques de certaines communes.



Le bilan actuel en cours d'activité se transcrit en chiffres avec pas moins de 1 500 accompagnements réalisés auprès de plus de 600 personnes durant 320 ateliers. Nous notons une fréquentation plutôt régulière sur ces ateliers qui sont désormais attendus d'une date à l'autre par le public.

En parallèle de la continuité de ces actions, les conseillers numériques travaillent à mettre en place un nouveau type d'interactions ayant pour but de pouvoir apporter un accompagnement aux plus jeunes lors de temps d'échanges autour de sujets tels que l'impact de l'utilisation des réseaux sociaux ou le rapport aux écrans par exemple. Les associations de parents d'élèves seront également contactées afin de proposer aux parents qui souhaitent en savoir plus sur ces sujets, des séances d'information/sensibilisation.

# LA VIE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

## EVENEMENTS ECONOMIE EMPLOI

• Novembre : Mois de la transmission-reprise : témoignages et présentation des dispositifs d'accompagnement.  
Date, lieu à confirmer

• 15 décembre : Top des entreprises : événement qui récompense les entreprises les plus performantes, créatives ou innovantes, valorise savoir-faire et projets des territoires et met en lumière les acteurs et talents de notre département.

Au Palais des congrès du Futuroscope



## UN ACCOMPAGNEMENT DANS VOS PROJETS

Le service économie-emploi-insertion accompagne les porteurs de projets de création, développement et transmission d'entreprises, ainsi que les démarches d'insertion professionnelle.

Accompagnement et soutien dans la construction de votre projet professionnel ou d'entreprise :

> Vous souhaitez un accompagnement pour définir votre projet professionnel, formation, reconversion, contactez l'ERIP Sud Vienne (Espace Régional d'Information de Proximité) Estelle Richard 06 30 45 95 11.

> Vous avez un projet de création d'activité, de développement ou de transmission-reprise de votre entreprise,  
> Vous recherchez un local à louer, un bâtiment ou un terrain à acheter pour l'implantation de votre activité professionnelle,

Contactez le service économie-emploi-insertion de la Communauté de communes [conomie@ccvg86.fr](mailto:conomie@ccvg86.fr) ou 05 49 91 87 94.

## FOCUS

### Une aide aux entreprises de Vienne & Gartempe : le prêt d'honneur

**Au cœur du service offert au créateur/repreneur, le prêt d'honneur sans intérêt ni garantie.**

UNE RELATION DE CONFIANCE. Pour vous aider à créer ou reprendre une entreprise, Initiative Vienne peut vous accorder un prêt d'honneur (prêt à taux 0 %) que vous vous engagez à rembourser sur une période de 3 à 5 ans. L'attribution du prêt d'honneur repose sur une relation de confiance entre le créateur d'entreprise et l'association Initiative Vienne (voir conditions). C'est à vous-même que le prêt est octroyé, non à l'entreprise.

À QUOI SERT LE PRÊT D'HONNEUR ?

- > Renforcer vos fonds propres
- > Accéder à un prêt bancaire complémentaire : il ne vient pas remplacer le financement bancaire, il en facilite l'obtention
- > Équilibrer votre plan de financement
- > Crédibiliser votre projet aux yeux de vos financeurs



**Les prêts d'honneur et Sub'Emploi 2021 et 2022 en Vienne & Gartempe :**

- > 28 entreprises bénéficiaires
- > 293 000 € de prêts attribués
- > 43 emplois maintenus
- > 3 emplois créés
- > Activités accompagnées : boulangeries, restaurants, commerces et services de proximité, artisans du bâtiment, paysagistes, garages auto, industriels, agriculteur.



## ILS TÉMOIGNENT...

### Mélanie Gaubichet, garage à Millac

**Pourquoi avez-vous choisi de reprendre un garage à Millac ?**

« Avant de s'installer à Millac, nous avons créé notre propre garage à Champagne-Mouton. L'opportunité de reprendre le Garage de Millac était intéressante pour notre société afin de la développer. Nous avons également souhaité nous installer en zone rurale afin de maintenir ce service à la population. »

**Avez-vous bénéficié d'un accompagnement technique et financier ?**

« Oui, la Chambre de métiers s'est déplacée plusieurs fois afin de nous accompagner techniquement sur le développement de notre société à Millac. Nous avons également été en contact avec l'association Initiative Vienne, nous avons pu bénéficier de leurs conseils ainsi que d'un prêt à taux zéro. Par la suite, nous avons également bénéficié de la Sub'Emploi. »

**En quoi le prêt d'honneur et la Sub'Emploi vous ont-ils aidés ?**

« Le prêt d'honneur nous a permis de consolider nos fonds propres sur l'acquisition du fonds de commerce. La subvention « Sub'Emploi » nous a été utile sur le maintien des emplois ainsi que sur le recrutement de deux nouveaux salariés. »



# DE NOUVELLES ACTIVITÉS SUR LES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

**Les zones d'Activité Economique accueillent de nouveaux investisseurs sur Lathus-Saint-Rémy, Montmorillon, Pressac et Verrières. Les ventes de terrains font partie intégrante de la stratégie de la collectivité en matière de développement économique, avec pour ambition d'offrir des opportunités d'implantation et de développement aux entreprises.**

La Zone d'Activité Economique des Pâturaux à Lathus-Saint-Rémy accueillera ainsi très prochainement une nouvelle activité de valorisation de produits locaux avec la transformation de noisettes.

Sur la ZAE du Grand Buisson à Verrières, quatre entreprises renforceront l'économie locale avec : une activité artisanale de peinture en bâtiment, une activité d'élagage, un centre de formation qui s'adressera aux salariés des entreprises de maintenance sur les installations nucléaires et le dernier projet porte sur la construction d'un bâtiment pour accueillir des entreprises en location.

A Montmorillon, divers projets vont apparaître permettant un enrichissement de l'attractivité locale : un projet d'un bâtiment destiné à la location, le développement d'une activité de transport sanitaire, le recyclage de métaux et le stockage et broyage de végétaux.

L'ensemble des acquisitions sur le territoire de la CCVG représente un véritable atout et contribue à une dynamique et au développement économique.

Pour toutes demandes de visites ou projet d'implantation, n'hésitez pas à contacter le service Economie, Emploi et Insertion de la Communauté de communes par courriel [economie@ccvg86.fr](mailto:economie@ccvg86.fr) ou par téléphone au 05 49 91 87 94.



**Elus et techniciens sont à votre écoute pour vos projets de création ou développement mais aussi pour toute difficulté afin de vous accompagner à tous les stades de la vie de votre entreprise.**

**[economie@ccvg86.fr](mailto:economie@ccvg86.fr)  
05 49 91 87 94**



VIENNE



# LE TRANSPORT À LA DEMANDE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VIENNE & GARTEMPE  
BASSIN DE LA TRIMOUILLE



Réservez au 0 970 870 870 appel non surtaxé



## À QUEL PRIX ?

**Tout public** ..... **2,30€**  
Ticket unitaire (validité 2h)

**Ticket Aller/Retour** ..... **4,10€**  
(validité 24h)

**Ticket Unitaire** ..... **0,40€**  
**Solidaire** (sur présentation  
de la carte solidaire)

**Enfants**  
de - de 4 ans ..... **GRATUIT**

**Accompagnant personne  
à mobilité réduite** ..... **GRATUIT**

**Ancien combattant** ..... **GRATUIT**

Les titres de transport sont à retirer  
auprès du conducteur.

*Nous venons*  
**VOUS CHERCHER**  
**AUX POINTS D'ARRÊTS DÉFINIS**

[vieneetgartempe.fr](http://vieneetgartempe.fr) Rubrique Vivre



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

La Région vous transporte